





SOMMAIRE

4 LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	43 ÉTABLISSEMENTS SUD LOIRE
5 LE MOT DE LA DIRECTION	34 ANTENNE CHOLET
6 GOUVERNANCE ASSOCIATIVE	35 ANTENNE SAUMUR
11 ORGANIGRAMME	36 ANTENNE SUD
12 NOS RESSOURCES HUMAINES	37 ANTENNE OUEST
14 NOS RESSOURCES	38 ANTENNE EST
PÔLE FAMILLE LOGEMENT ET SOLIDARITÉS	39 COMPTABILITÉ TUTÉLAIRE
18 SERVICE ACTION SOCIALE	40 comptabilité générale
21 SERVICE ACTION FAMILIALE ET SOLIDARITÉS	41 SERVICES GÉNÉRAUX ET FSL
24 SERVICE LOGEMENTS ADAPTÉS	42 SERVICE INFORMATIQUE
pôle protection juridique	43 RESSOURCES HUMAINES
service conseil patrimonial juridique	ET 44 COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
6 ÉTABLISSEMENTS NORD LOIRE	45 GLOSSAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Cette année encore, nos services se sont inscrits dans un contexte sanitaire peu favorable. Malgré cela, l'action de notre UDAF que vous pourrez découvrir au fil de ces pages, témoigne de notre capacité à dépasser ce contexte et notre volonté de nous tourner vers l'avenir.

Avant de donner à voir de notre mobilisation, je souhaite profiter de cette occasion qui m'est donnée pour remercier les membres du conseil d'administration, du bureau et nos représentantes et représentants familiaux pour leur engagement et leur implication auprès des familles.

Merci à tous les salarié·es pour leur travail au quotidien, leur investissement et leur disponibilité.

Merci à nos partenaires pour leur soutien et leur confiance renouvelée.

C'est ensemble que nous sommes parvenus à inscrire notre engagement auprès des plus vulnérables et auprès des familles tout au long de l'année 2021.

La force de notre réseau a été une ressource indispensable pour mener à bien nos projets. En voici quelques exemples :

- La conférence de la famille, maintes fois reportée, a pu se tenir en novembre 2021 avec des perspectives de développement dès 2022,
- Notre réponse multi partenariale pour la création d'une plateforme répit Handicap a été retenue et a pu démarrer en décembre 2021,
- En parallèle, nous avons poursuivi notre action auprès :
 - des aidants avec notre centre de ressources,
 - des associations familiales dans le cadre de notre plan de développement associatif,
 - des personnes sous mesure de protection avec une mobilisation importante de nos professionnels, soutenus par notre DDETS et les juges,
 - o des enfants par un accompagnement personnalisé, des parents dans le suivi de leur budget, etc.
- Sans oublier notre projet immobilier qui s'est concrétisé en septembre dernier et se poursuit avec la construction d'un accueil spécifique pour nos majeurs protégés.

Ainsi, notre action ne s'est pas limitée à ces exemples et le présent rapport d'activité le confirme. Je vous invite à découvrir ou à redécouvrir la richesse de nos services et de nos projets en poursuivant votre lecture.



Mme DOUCET Présidente

LE MOT DE LA DIRECTION

2021: Du réseau au partenariat,

Limités dans nos interactions pendant plus d'un an, nous avons pris en 2021 le contrepied des contraintes liées à la crise sanitaire pour travailler en réseau, renforcer nos partenariats et même en créer de nouveaux.

Sous l'impulsion de l'URAF, nos UDAF de la région des Pays de Loire ont porté, en lien avec le service recherche de l'ARIFTS, un diagnostic sur le besoin des jeunes pour aboutir au projet AGORA que nous comptons défendre auprès des financeurs dès 2022. C'est aussi grâce aux réponses positives de nos partenaires à notre sollicitation de participer à ce diagnostic que nous avons pu soumettre à notre DDETS des projets argumentés dans le cadre de la transformation de l'offre de logements et d'hébergement sur notre département.

En parallèle, nous avons renforcé notre collaboration avec le CESAME pour le déploiement de dispositifs innovants comme les « case manager » et le projet Ecluse. Nous avons également participé pour notre pôle protection juridique des majeurs, à la réactualisation de la convention de coopération des acteurs du logement, de l'hébergement et de la santé mentale. A ce titre, nous réaffirmons la place essentielle du mandataire dans la préparation des sorties d'hospitalisation.

Les bailleurs sociaux ont également été des acteurs privilégiés pour mener à bien nos différents projets.

Plus qu'une signature pour l'acquisition de nos nouveaux locaux, la collaboration avec le bailleur PODELIHA s'est poursuivie pour favoriser l'interconnaissance de nos professionnels.

Le bailleur Angers Loire Habitat nous a, quant à lui, apporté tout son soutien dans la mise en œuvre de projets tels qu'Ecluse ou la future résidence accueil.

De projets en action, nous avons noué des partenariats riches pour co-porter la plateforme de répit Handicap, intégrer la communauté 360°, assurer le suivi de Mineurs Non Accompagnés dans le cadre de mesures Ad hoc, etc.

Ce bilan de l'année 2021 confirme la volonté de notre UDAF de s'ouvrir à son environnement en travaillant en réseau et en concrétisant par des partenariats, des collaborations indispensables pour soutenir nos usagers, nos associations familiales et nos salariés.

Issus de nos associations familiales, désignés ou élus, nos 28 administrateurs se sont régulièrement réunis pendant toute l'année 2021. Néanmoins, compte tenu de la crise sanitaire, nos instances se sont tenues essentiellement en visio-conférence.

Les administrateurs se sont réunis 7 fois en 2021.

En parallèle, le bureau composé de 9 membres s'est réuni 4 fois.

A l'occasion de ces instances, de nombreux sujets ont été traités et décidés, nous pouvons citer comme exemple l'approbation des comptes de résultats, bilans et budgets prévisionnels de l'association, la désignation de représentants familiaux, la création de nouveaux dispositifs ECLUSE, CASE MANAGER, l'organisation de notre Assemblée Générale, et dans le cadre de notre projet immobilier, les propositions d'emprunt bancaires par nos partenaires.

Certains sujets ou travaux relèvent de commissions spécifiques :

- La commission de contrôle, en charge de veiller au respect des règles de fonctionnement de l'UDAF (listes d'adhérents, examen des demandes d'agrément des associations etc.) a été convoquée une seule fois en 2021.
- La commission communication s'est réunie en septembre 2021 pour étudier le diagnostic communication réalisé par Médiapilot fin 2020 et début 2021, avec la décision de recruter une chargée de communication pour mettre en œuvre le plan d'actions.
- Les points d'étape du projet immobilier ont été étudiés en bureau et non plus en commission
- La Commission du plan de développement associatif s'est réunie 5 fois sur 2021 afin de définir les priorités et organiser les rencontres à programmer.

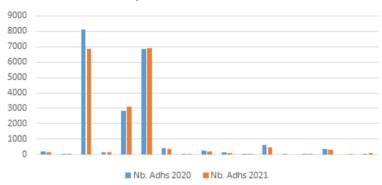
Notre réseau d'associations familiales :

Pour mener ses missions à bien, et plus particulièrement pour représenter et défendre l'intérêt des familles, l'UDAF de Maine et Loire doit s'appuyer sur l'analyse des besoins portés par les associations familiales. Ainsi 195 associations familiales adhèrent à notre union départementale, et près de 21 200 familles sont ainsi représentées dans toutes leurs diversités.

La crise sanitaire qui s'est largement prolongée sur l'année 2021 a impacté le maintien de nombreuses activités proposées par nos associations adhérentes. La conséquence directe est la baisse de plus de 6% des adhésions auprès de nos associations.



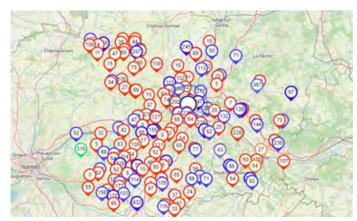




Après 2020, l'année 2021 a été, à nouveau, la recherche d'un subtil équilibre, dans un contexte incertain, entre la pérennité financière des associations et le maintien d'activités à destination des familles.

Pour autant, les associations familiales ont été plus que jamais le synonyme du maintien du lien social et de la lutte contre l'isolement. Premiers témoins de l'impact de la crise sur la vie des familles, les observations de nos associations adhérentes ont été remontées à nos députés et sénateurs le 15 octobre dernier à l'occasion de notre traditionnel « petit-déjeuner ».

La carte ci-dessous donne un aperçu succinct de la situation géographique de nos associations familiales adhérentes en 2021.



Parce que notre réseau implique d'être soutenu, renforcé, accompagné, le plan de développement associatif lancé en 2019 s'est poursuivi malgré le contexte sanitaire.

- 3 nouvelles associations ont été rencontrées : France Alzheimer, Collectif 49 et ASS FAM 49
- 4 associations adhérentes ont été également rencontrées : Autisme 49, la FAVEC, fédération MFR, Jumeaux et plus

La représentation familiale :

Les représentants familiaux contribuent activement à proposer et/ou défendre des mesures conformes aux intérêts des familles, et portent une responsabilité d'intérêt général qui vise à faire connaître aux pouvoirs publics les mesures et les moyens répondant au mieux aux attentes des familles.

Ainsi, dans de nombreuses instances telles que les CCAS, la CAF, la MSA, les conseils de surveillance des hôpitaux, les offices publics de l'habitat, etc., des sièges sont réservés à la représentation familiale.

En 2021, ce sont près de 150 sièges occupés par des représentants de l'UDAF. La moitié de ces sièges concerne les CCAS.

Chaque année, les représentants familiaux sont invités à compléter le compte rendu de leur mandat au sein des instances dans lesquelles ils siègent.

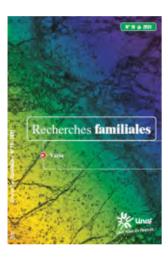
L'analyse des comptes rendus 2021 apporte un éclairage sur la place de ces représentants, les sujets défendus et les besoins de ces derniers pour mener à bien leur mandat.

Ainsi, dans plusieurs instances, les représentants précisent qu'il est nécessaire

- D'expliquer le rôle, les missions et les activités de l'UDAF aux participants,
- De sensibiliser sur des problématiques telles que la prise en compte du handicap, des familles nombreuses, de la baisse du pouvoir etc. dans les propositions soumises
- De faire le lien et/ou informer les membres des instances de ce qui est proposé sur les territoires par les associations familiales
- De proposer de nombreux sujets en lien avec les familles, des formations ou informations à nos représentants afin de les aider dans l'exercice de leurs mandats.



Pour ce dernier point l'UDAF peut s'appuyer sur les nombreuses formations proposées par l'UNAF et l'URAF ainsi que sur les journées de formations organisées par la CAF, la CPAM, France Asso Santé, etc. En complément, notre réseau est riche de documentations et d'informations accessibles aux représentants, voire même spécifiques aux représentations : lettre d'informations hebdomadaire, magazine « réalités familiales », magazine « défendre les familles », le bloc-notes santé, etc.









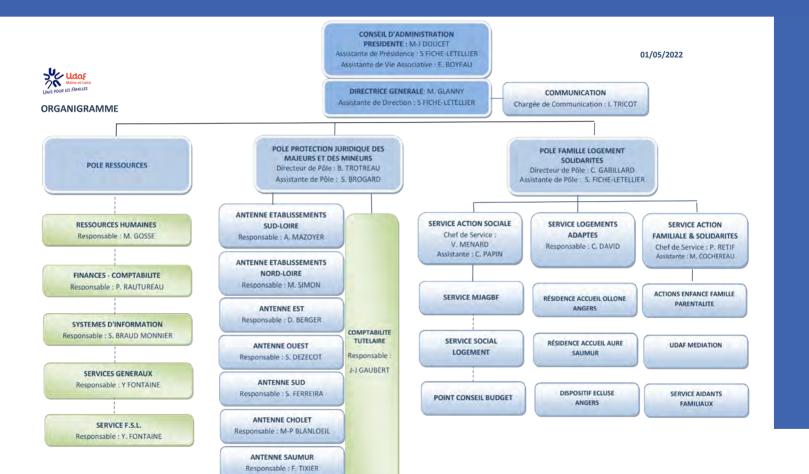


« Le numérique au cœur de votre famille », fut le thème de la 4ème conférence départementale de la famille organisée par notre UDAF, le 27 novembre dernier. Cette 4ème édition a été consacrée au numérique au cœur de la famille et plus précisément sous l'angle de l'accompagnement des parents, des familles. La conclusion de cette matinée a été réalisée par Mme CHESNEAU, vice-présidente en charge de la prévention, qui a salué le travail de notre institution, et a affirmé sa volonté de renforcer notre partenariat sur le vaste sujet du numérique.

2021, fut également une année de collaboration riche entre les Udaf de la région Pays de Loire autour des besoins des jeunes. Un diagnostic porté par la section études et recherches de l'ARIFTS a permis de conclure sur l'intérêt d'un projet à destination des jeunes de la prévention à l'action dans une logique de coopération des acteurs. Ce projet nommé AGORA sera présenté en 2022 aux différentes institutions en charge du soutien à la jeunesse.



ORGANIGRAMME



PATRIMONIAL

Responsable : A. CHAPRON



NOS RESSOURCES HUMAINES



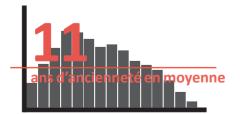








14. salariés en situation de handicap







NOS RESSOURCES HUMAINES

Répartitions par métiers :

55%
Intervenants sociaux

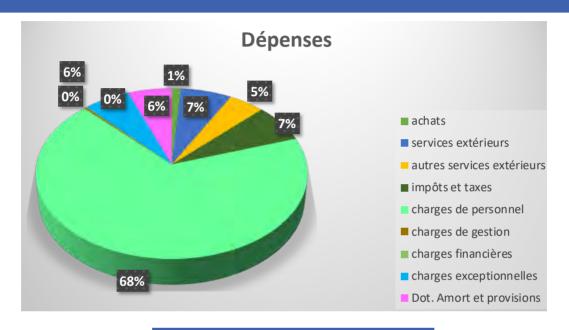
35%
Administratifs

9% Cadres (65% de femmes)



NOS RESSOURCES

Bilan et analyse de nos recettes et dépenses sur 2021

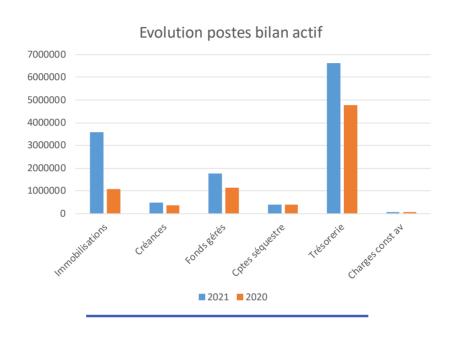


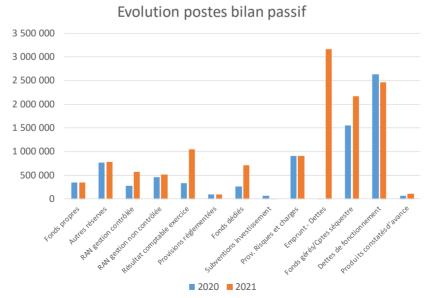




NOS RESSOURCES

Bilan et analyse de nos recettes et dépenses sur 2021





PÔLE FAMILLE LOGEMENT ET SOLIDARITÉS

Le pôle famille logement et solidarités regroupe 3 services : le service action familiale et solidarités (SAFS), le service action sociale (SAS) et enfin le service logements adaptés (SLA). Né d'une réorganisation de l'UDAF 49 mise en place fin 2020, ce pôle aura vécu sa première année d'exercice plein en 2021.

Ce pôle est naturellement et résolument tourné vers le partenariat.

D'une part, les activités menées en son sein couvrent de nombreux domaines et pour une grande partie des actions, l'ensemble du département, ce qui l'oblige à côtoyer les principaux acteurs institutionnels et associatifs du territoire. D'autre part, la source de ses financements est variée et nécessite des liens étroits avec nos financeurs que sont l'ARS, la DDETS, le CD49, la CAF, la MSA, les collectivités territoriales...

Enfin, les services de ce pôle sont amenés à piloter, animer, participer ou contribuer à différents dispositifs et projets qui donnent lieu à de multiples conventions de partenariat ou d'engagements de collaboration.

Citons pour chacun des services et à titre d'exemple, un projet lancé au cours de l'année 2021 :

- SAFS La plateforme de répit et d'accompagnement des proches aidants de personnes en situation de handicap est mise en place sous l'impulsion de pas moins de 11 partenaires qui s'unissent pour faciliter l'accès au répit des proches aidants (Cf. page 19)
- SAS La refonte du projet de service MJAGBF est l'occasion d'inviter nos partenaires à se joindre à la réflexion et à l'élaboration de cet outil (Cf. page 16)
- SLA Le projet ECLUSE, formule innovante de logement accompagné pour personnes souffrant de troubles psychiques (cf. page 23) est porté par l'UDAF, le CESAME, ANGERS LOIRE HABITAT et l'UNAFAM.

Ces exemples illustrent l'indispensable et incontournable dimension partenariale de chacun de nos projets, ceux-là même qui confèrent aujourd'hui à l'UDAF la reconnaissance des acteurs départementaux de l'action sociale comme en témoignent les diverses sollicitations et le développement de l'UDAF, ces dernières années.

Le partenariat est un atout de plus pour répondre de manière plus efficiente aux besoins des familles. Notre action n'a d'intérêt que si elle rencontre son public : nous avons tenté de schématiser l'ensemble de ces publics bénéficiaires dans les pages qui suivent.



PÔLE FAMILLE LOGEMENT ET SOLIDARITÉS

LES PUBLICS BENEFICIAIRES DES ACTIVITES DU POLE FAMILLE, LOGEMENT ET SOLIDARITES EN 2021

Action sociale

- ♦ 238 familles suivies dans le cadre d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (près de 700 enfants concernés)
- ♦ 122 ménages ayant bénéficié d'une mesure d'accompagnement social liée au logement
- ♦ 83 personnes ayant fait l'objet d'un accompagnement individuel dans le cadre des points conseil budget

Logements adaptés

♦ 49 résidents accompagnés au sein des résidences accueil d'Angers et de Saumur (+ 20 % en 2021)

Action familiale et solidarités

- ♦ 261 familles rencontrées en médiation familiale (81 enfants concernés par des engagements de parents en médiation familiale)
- 339 parents reçus dans le cadre des permanences liées aux recherches d'accord parental réalisées au sein des TGI d'Angers et de Saumur
- ♦ 124 particuliers et 20 professionnels ou bénévoles ont contacté le centre de ressources et de soutien aux proches aidants / près de 30 000 visiteurs uniques du site www.aidants49.fr
- 2200 enfants bénéficiaires des séances de lecture Lire et Faire Lire
- 23 enfants concernés par le parrainage de proximité pour enfants
- ♦ Une quarantaine de personnes présentes à la conférence départementale de la famille sur l'usage responsable du numérique « le numérique au cœur de votre famille »

SERVICE ACTION SOCIALE

Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial

Au sein du service action sociale, le service MJAGBF est composé de 7 délégués aux prestations familiales et 3 assistantes. L'Udaf est le seul opérateur de la MJAGBF dans le Département.

En 2021, nous avons accompagné 238 familles en MJAGBF et 45 majeurs en MAJ (Mesure d'Accompagnement Judiciaire). L'année a été rythmée par différents projets et rencontres :

- La communication autour de la MJAGBF: nous avons interrogé nos partenaires via un questionnaire sur leur connaissance de la mesure, afin de mieux adapter par la suite nos supports de présentation. Nous avons poursuivi nos rencontres avec les équipes de 3 MDS, une équipe service protection de l'enfance à Segré et les services d'AEMO. Nous avons également diffusé notre premier rapport d'activité de la MJAGBF et comme chaque année, avons rencontré la Juge des enfants coordinatrice du Tribunal pour enfants.
- **Evaluation interne** : une partie de l'équipe a travaillé sur cette évaluation : nos forces, nos axes de progression et donc notre feuille de route pour l'avenir.
- **Projet de service** : nous avons choisi un cabinet de consultants pour nous accompagner dans ce travail de réflexion et de rédaction. Un premier comité de pilotage a eu lieu en décembre 2021, ouvrant la voie aux différentes séances de travail qui auront lieu en 2022.

A noter que depuis les confinements de 2020, le nombre de mesures AGBF diminue. Nous sommes d'autant plus volontaires à toujours mieux communiquer sur cette mesure et faire comprendre ses atouts dans le champ de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des familles face aux difficultés du quotidien.

Nos perspectives 2022:

- Le travail autour du projet de service : plusieurs séances prévues jusqu'en juin, dont 2 en présence de nos principaux partenaires afin qu'ils y aient une part active.
- La communication autour de notre mesure : des rencontres prévues avec les services d'AEMO, des MDS et le Service Protection de l'enfance, afin de renforcer notre connaissance réciproque et coordonner nos interventions auprès des familles.



SERVICE ACTION SOCIALE

Accompagnement social lié au logement

Le service action sociale dispose d'une équipe de 4 conseillères logement. L'assistante du service action sociale enregistre les mesures et réalise avec la responsable le suivi d'activité.

Les mesures ASLL sont financées par le Conseil Départemental et, pour quelques mesures, par Action Logement. Notre équipe intervient sur le territoire de 5 MDS : Anjou bleue, Haut Anjou, Angers Centre, Angers Est et Angers Ouest. 122 ménages ont été accompagnés dans ce cadre en 2021.

En 2021, outre l'exercice des mesures ASLL, nous avons travaillé sur des projets d'équipe et la poursuite de nos liens partenariaux :

- La signature de la charte des pratiques professionnelles en ASLL : un document de référence interne pour guider notre action au quotidien et une occasion de valoriser nos modes d'intervention auprès de nos partenaires.
- La création d'une fiche conseil, à destination des ménages : « organiser son déménagement » et le travail, avec une déléguée aux prestations familiales, sur la création d'un livret d'aide à la gestion du budget pour les familles accompagnées.
- La rencontre de nos partenaires principaux pour toujours mieux nous connaître et coordonner nos actions : équipes sociales Podeliha, Angers Loire Habitat, les MDS...
- Nous avons pu participer à la **journée d'interconnaissance dispositifs d'hébergement**, sur le territoire du Haut Anjou
- Nous avons également participé aux **réunions d'informations clés pour notre activité** : la réforme de l'APL, les évolutions du dispositif de priorisation de la demande de logement
- Nous avons rencontré pour la première fois en équipe **plusieurs associations** telles que France Horizon, Passerelle... pour dépasser la collaboration autour de situations uniquement individuelles

Nos perspectives 2022 :

- Mieux faire connaître les mesures ASLL financées par Action Logement : un levier supplémentaire, et encore trop peu connu, pour accompagner le public salarié
- La création d'une nouvelle fiche conseil sur le thème de la recherche de logement et la finalisation du livret d'aide à la gestion du budget.
- La poursuite des rencontres collectives de nos principaux partenaires: bailleurs, MDS, associations...

SERVICE ACTION SOCIALE

Point conseil Budget

Depuis fin 2019, le service action sociale propose des permanences de Point Conseil Budget. Ce nouveau dispositif est issu de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et est donc financé par l'Etat. Le premier label obtenu en 2019 est rejoint fin 2020 par deux nouveaux labels.

Ainsi, nous proposons des permanences de conseil budgétaire à destination des habitants du segréen, du Haut Anjou et d'Angers. Nous collaborons avec plusieurs France Services, des centres sociaux, et des communes, qui nous mettent à disposition un lieu d'accueil du public pour nos permanences.

Avec l'obtention des nouveaux labels fin 2020 pour une mise en œuvre en 2021, nous avons pu constituer un binôme d'intervenantes PCB. L'année 2021 a été rythmée par les accueils en permanences : 79 personnes reçues, dont 55 ont été rencontrées au moins deux fois.

Nous avons réalisé un travail important de promotion de cette activité sur l'ensemble de nos territoires : plus de 30 rencontres partenariales à notre actif. Le Point Conseil Budget est l'occasion pour le service action sociale d'élargir ses partenaires puisque l'activité se destine à tout public. Nous avons ainsi rencontré les missions locales, les CLIC, le CROUS...

Le PCB est aussi l'occasion d'un nouveau mode d'intervention auprès de notre public : l'action collective. Nos intervenantes ont réalisé ainsi des actions d'information mais aussi des actions collectives en s'appuyant sur un jeu autour du budget (budgetissimo – jeu créé par Familles Rurales). Pour se faire, les 2 professionnelles ont aussi suivi une formation sur l'organisation d'action collective en accompagnement budget.

Nos perspectives 2022 :

- La poursuite de la promotion de nos permanences Point Conseil Budget
- Le développement d'actions collectives : en créant des contenus thématiques, à proposer à nos partenaires, et en poursuivant les animations avec le jeu de plateau
- La proposition de permanences de conseil budgétaire à de nouveaux partenaires (moyennant de nouvelles conventions)



SERVICE ACTION FAMILIALE ET SOLIDARITÉS

Le centre de ressources et de soutien pour les aidants familiaux

Le Centre de Ressources et de soutien pour les proches aidants familiaux de Maine et Loire assure un rôle d'animation de réseau et entretient au quotidien de multiples liens partenariaux.

Les rencontres partenaires : rendez-vous de présentations mutuelles avec de nouvelles structures ou mise à jour d'informations respectives avec des partenaires connus.	32 rendez-vous en 2021 contre 25 en 2020		
Les temps de réunions avec les comités locaux d'aide aux aidants	34 en 2021 5 temps forts (actions collectives de prévention) à l'occasion de la journée nationale des aidants (JNA)		
Les temps de travail ou de présentation dans le cadre du projet de sensibilisation des professionnels de l'aide et du soin, avec le CCAS d'Angers	1		
Les rencontres de développement	Rencontres pour le développement des permanences d'aide aux aidants de Pouancé (Ombrée d'Anjou) et de Candé : 4 en 2021 7 rencontres d'un futur comité de pilotage, en perspective de la mise en place d'une Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants de personnes en situation de handicap		
Les Comités Départementaux Dédiés Aux Aidants (CODAD)	4 par an		
Les rencontres avec notre Union Nationale : UNAF	2 en visio en 2021		
Les RDV de prospection	1 rencontre avec la Maison des Aidants de Nantes		
NOUVEAUTE: Les sensibilisations des professionnels et futurs professionnels sur la question des aidants familiaux	12 interventions (MDA, webinaire Agric Arrco, école d'aides-soignants) effectuées en 2021 : 467 personnes sensibilisées		

SERVICE ACTION FAMILIALE ET SOLIDARITÉS UDAF Médiation

UDAF Médiation rencontre de multiples partenaires tout au long de l'année de manière à promouvoir la médiation : professionnels de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de l'éducation et la jeunesse, de la santé, de l'action sociale...

Le partenariat avec l'autre service de médiation familiale du département, à savoir Médiations 49, et les médiateurs familiaux libéraux a permis d'organiser un webinaire grand public dans le cadre de la semaine internationale de promotion de la médiation familiale, le 14 octobre 2021.

Le service UDAF médiation relevant du réseau des UDAF est par ailleurs représenté dans deux groupes de travail à l'UNAF.

Séances d'information collectives

L'UDAF Médiation anime régulièrement des séances d'information collectives «Se séparer et rester parents» à Angers (sous forme de webinaire), à Segré, Saumur et Baugé sur rendez-vous. Cette rencontre d'information à destination des parents est une initiative de la CAF de l'Anjou qui associe juristes du CIDFF et les travailleurs sociaux de la CAF pour informer les parents séparés.

Permanences d'injonction

Le service poursuit ses permanences à la Maison de la justice et du droit pour accueillir les familles dans le cadre des permanences d'injonction une matinée par mois. Les parents sont convoqués par les juges aux affaires familiales pour s'informer au sujet de la médiation familiale.

Permanences de recherche d'accords parentaux aux tribunaux Judicaires d'Angers et de Saumur Permanences au TGI d'Angers et de Saumur

Médiation Aidants-Aidés: Depuis le début de l'expérimentation en 2020, nous avons rencontré plus de 200 professionnels. En 2021, de multiples actions de communication ont été menées avec, entre autres, une interview radio pour une radio locale. Nous évaluons à plus de 150 le nombre de personnes (professionnels, grand public) concernées par nos actions de promotion en 2021. Nous avons été en outre sollicités par des acteurs tels que la MAIA, les CLIC ou encore le CHU d'Angers pour participer, mettre en œuvre ou réfléchir à des modalités partenariales autour de la médiation aidants/aidés.

Auprès des professionnels	Auprès du public
 Webinaire semaine de la médiation CHU Angers Contacts avec divers établissements (EHPAD, centre de soins) 2 ateliers organisés par la MAIA: une trentaine de professionnel du soin, de l'accompagnement, de l'intervention à domicile, autour des difficultés à accompagner une famille en conflit 	 Webinaire Happy visio auprès du public. Une interview radio Café des aidants : sollicitation par un CLIC pour rencontrer des aidants et les informer sur le Centre de ressources et la médiation familiale.

SERVICE ACTION FAMILIALE ET SOLIDARITÉS

Les actions Enfance - Famille - Parentalité

Le travail de partenariat est l'ADN des actions Enfance – Famille – Parentalité, du fait notamment du co-portage de la majorité des actions. Ces différentes actions permettent également de s'inscrire dans différents réseaux car l'UDAF est un acteur engagé sur les questions de l'enfance, la famille et la parentalité tant au niveau national à travers les groupes de travail UNAF (Lire et faire lire, parrainage et usage responsable du numérique) qu'au niveau régional avec des liens réguliers avec les coordinations lire et faire lire et chargées de mission UDAF. Enfin, au niveau départemental l'UDAF fait partie du réseau parentalité en participant aux comités territoriaux (3 sur 5) qui permettent aux acteurs (professionnels ou bénévoles) de se connaître, de confronter les regards et de partager les idées et ressources pour améliorer l'accompagnement des parents.

L'Udaf 49 a également intégré un groupe de travail avec l'Education Nationale sur la thématique des liens écoles et familles.

Lire et Faire lire

L'UDAF poursuit ses liens avec l'association nationale Lire et Faire Lire en participant à de nombreux groupes de travail et bien évidemment avec la Fédération des Œuvres Laïques avec qui elle coordonne le dispositif en Maine et Loire. Nous observons l'affirmation d'un engagement fort de la part des collectivités engagées dans lire et faire lire qui ont maintenu pour majorité d'entre elles leur financement malgré la suspension des séances sur la quasi intégralité de l'année scolaire. 2021 fut aussi l'occasion de tisser de nouveaux partenariats et de s'ouvrir sur de nouveaux projets (nouvelles communes ou structures). Enfin, un travail conséquent de remobilisation des bénévoles a été mené en 2021 et a permis 50 nouveaux contacts de bénévoles.

Parrainage de Proximité

En 2021, fut élaboré un guide utile du parrainage de proximité avec l'UNAF.

Les politiques publiques portent un grand intérêt pour cette action au travers du soutien à la parentalité, de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance; autant d'échanges qui ont permis de nourrir nos réflexions sur l'action portée par le Secours Catholique et l'UDAF 49.

Un projet en cours à Chemillé a créé une dynamique partenariale avec différents acteurs : Centre social, CD49, CCAS, acteurs du parrainage sur le département.

Usages responsables du numérique

Dans le cadre du projet d'ateliers à destination de parents, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec des acteurs locaux qui développent des actions sur cette thématique ou qui souhaitent en organiser.

Un des évènements phares de l'année était la Conférence de la famille. Cet évènement s'inscrit dans un programme départemental soutenu par le CD 49 « ma vie en numérique ». Des partenariats sont désormais envisagés avec des associations adhérentes de l'Udaf, des centres sociaux, des maisons de quartier, MSA, établissements scolaires, mairies...

SERVICE LOGEMENTS ADAPTÉS

Résidences accueil

En 2021, à la demande et avec l'accord de la DDETS, l'UDAF a ouvert 9 places supplémentaires de résidence accueil réparties en 7 logements diffus que nous avons pu capter grâce au partenariat avec Podeliha, Angers Loire Habitat et Saumur Habitat. Deux de ces logements sont rattachés à la résidence accueil de Saumur et 5 à la résidence accueil d'Angers.

Malgré le contexte sanitaire, le travail en partenariat a pu se poursuivre.

L'équipe de la résidence de Saumur a pu ainsi participer :

- Aux assises du handicap : journées organisées par la ville de Saumur pour sensibiliser sur le handicap ;
- Aux rencontres territoriales saumuroises pour échanger sur la coopération entre l'hébergement/Logement et le soin à destination des personnes en souffrance psychique ;
- A une présentation du service de la Coordination autonomie de Doué la Fontaine ;
- Aux p'tits dèj addicto proposés par ALLIA : temps de partage autour d'un moment convivial entre partenaires du soin, de l'insertion, du social, de la justice, de l'enseignement... autour d'une thématique.

La résidence d'Angers a, quant à elle, participé :

- Aux cellules d'instruction du SIAO : orientation vers les dispositifs d'hébergement d'urgence, d'insertion, de logement accompagné;
- Aux groupes de pilotage pour la Semaine d'Information en santé mentale 2022.

Le responsable du Service Logements Adaptés :

- Aux rencontres régionales et nationales de l'UNAFO.;
- Au travail mené par le réseau des acteurs de l'hébergement pour consolider et étendre la politique de l'habitat en faveur des publics aux besoins spécifiques.

Cette coopération entre acteurs du social, médico-social et sanitaire contribue à favoriser la stabilité psychique et l'autonomie de ce public. La synergie entre les acteurs dans la mise en œuvre de leur projet s'avère donc essentielle. Elle permet d'harmoniser et de coordonner les pratiques professionnelles pour un accompagnement cohérent. C'est ainsi, dans la poursuite de cet objectif, que 17 synthèses ont été organisées en 2021.

L'année a également été l'occasion de travailler sur la création d'une bande-dessinée illustrant les règles de vie au sein des Résidences. Les résidents se sont fortement impliqués dans ce support qui est aujourd'hui annexé au règlement intérieur des résidences.



SERVICE LOGEMENTS ADAPTÉS ECLUSE

En 2020 l'UDAF de Maine et Loire, le CESAME et l'UNAFAM ont répondu à un appel à manifestation d'intérêt de l'ARS pour « l'accompagnement de projets permettant la sortie de personnes hospitalisées en psychiatrie au long cours ».

Ce projet, porté par l'UDAF 49 et co-construit avec le CESAME, l'UNAFAM et ALH, vise à promouvoir l'accès à une vie active et sociale de personnes atteintes de troubles psychiques sévères, stabilisés et persistants identifiées comme patients au long cours.

Le dispositif Ecluse disposera d'une capacité d'accueil de 8 résidents. Il s'adresse à des personnes hospitalisées en psychiatrie au long cours qui souhaitent accéder à un logement accompagné, dans une perspective de parcours vers un logement autonome.

Une équipe pluridisciplinaire composée de 2 travailleurs sociaux, 2 infirmières, un ergothérapeute et un veilleur de nuit intervient dans la prise en charge globale des personnes accueillies.

L'année 2021 a donc été mise à profit pour penser la mise en œuvre de ce projet en partenariat avec ALH, le CESAME, L'UNAFAM et l'ADMR. Les rencontres partenariales ont été nombreuses et ont permis de mener les chantiers suivants :

- Définition des conditions d'admission des usagers ;
- Constitution de l'équipe de professionnels : équipe socio-éducative (UDAF), équipe sanitaire (Cesame), veilleurs de nuit (ADMR) ;
- Mise en œuvre du dispositif dans sa version transitoire au foyer Jeanson : mars 2022 ;
- Etude préalable à la réhabilitation par ALH de l'ex-foyer Prosper Bigeard qui accueillera le dispositif ECLUSE dans sa version définitive : ouverture en 2023

Dans ce cadre, l'UDAF a été amenée à signer :

- Un contrat d'études préalables avec ALH;
- Une convention de partenariat avec le foyer Jeanson pour disposer de 9 locatifs pendant 1 an ;
- Une convention de mise à disposition de personnel du Cesame pour les besoins du dispositif.

L'UDAF a communiqué régulièrement auprès de l'ARS, la DDETS, le CD 49, ses partenaires sur l'avancée de ce projet.

Dans le cadre de ses missions de défense des intérêts de la famille, l'UDAF de Maine et Loire assure la mise en œuvre des mesures de protection pouvant concerner des majeurs ou des mineurs.

Le service de Protection des majeurs

A travers l'exercice des mesures de :

- Tutelles :
- Curatelles;
- Sauvegardes de justice ;
- Mandats de Protection futur.

Les 175 professionnels du service ont comme objectifs principaux de :

- Garantir et faire valoir l'ensemble des droits des personnes protégées.
- Assister ou représenter ces personnes vulnérables à l'exercice de leurs droits.
- Consolider et garantir les actes juridiques ou patrimoniaux les concernant.
- Veiller de façon permanente à ce que la personne informée des actions la concernant puisse conserver ou regagner son autonomie.

La mise en œuvre individualisée du mandat de protection par les mandataires en lien avec l'ensemble des professionnels du service, favorise l'inclusion sociale.

Nos actions : la mise en œuvre ou le maintien des droits juridiques et sociaux dans le respect des choix et libertés individuels des personnes.

La protection juridique des majeurs constitue une composante de la citoyenneté. Elle doit permettre aux personnes les plus vulnérables de vivre comme les autres, au milieu des autres avec une application du mandat adaptée à leurs besoins.



La Protection des mineurs

L'UDAF assure la défense des intérêts de mineurs dans le cadre de procédures pénales ou civiles les concernant. Il peut s'agir de mineurs victimes d'infractions pénales, de mineurs intéressés pour une action judiciaire civile ou possédant un patrimoine.

La désignation de l'UDAF est faite par le magistrat dans le cadre de :

Procédures Pénales : Pour représenter et accompagner le mineur victime de maltraitances physiques, sexuelles et/ou psychologiques.

Procédures civiles: Pour représenter et accompagner le mineur dans des contentieux de filiation ou de succession. **Procédures administratives**: Pour représenter le mineur dans ses demandes en lien avec sa demande de droit d'asile (MNA). Cette mission, nouvelle pour le service, a concerné neuf mineurs en 2021.

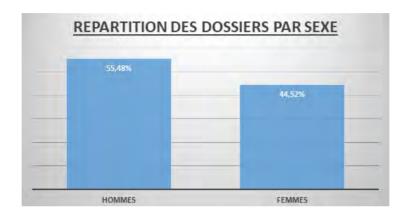
Plus généralement les professionnels de l'UDAF exercent ces « mesures mineurs » en accompagnant le mineur dans tous les actes de la procédure.

Le service fonctionne :

- En recevant et informant le mineur, la famille et les différents partenaires, notamment les référents de l'ASE.
- En soutenant la parole du mineur et en le préparant aux différentes étapes de la procédure.
- En représentant le mineur en justice, en mandatant un avocat et en se portant partie civile au nom du mineur.
- En recouvrant les dommages et intérêts alloués au mineur et en assurant ensuite un suivi financier jusqu'à la majorité si un mandat de gestion est prononcé par le magistrat.

A l'UDAF de Maine et Loire se sont les conseillères juridiques ou patrimoniales au nombre de quatre qui exercent les mesures concernant les mineurs. Elles le font en complément de leurs activités principales de conseil patrimonial ou juridique auprès de leurs collègues mandataires à la protection des majeurs.

Quelques statistiques pour le service majeurs protégés



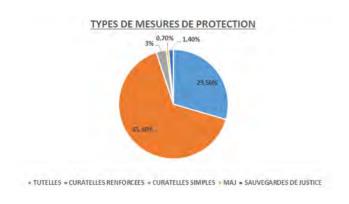
Profil des bénéficiaires :

- 55 % des bénéficiaires sont des hommes
- 73 % des personnes accompagnées sont rattachées en milieu ouvert, c'est-à-dire qu'elles vivent chez elle. Les autres sont accueillies en établissement (EHPAD, FOYER, Résidence autonomie, Hôpital...).

Flux des mesures par antenne

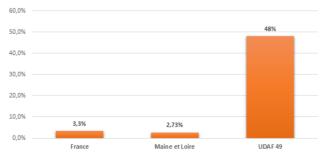
	Nombre de mesures au 01/01/2021	Nombre d'ouvertures en 2021	Nombre de clôtures en 2021	Nombre de mesures au 31/12/2021
Établissements Nord Loire	567	72	90	581
Établissements Sud Loire	589	50	72	593
Angers EST	620	50	33	636
Angers SUD	656	64	46	656
Angers OUEST	598	61	36	597
Saumur	575	78	33	616
Cholet	745	55	69	724

L'antenne de Saumur a été particulièrement impactée par un nombre d'ouvertures de mesures important durant l'année 2021. La fin d'activité d'une mandataire privée en début d'année a particulièrement mis en difficulté le Tribunal. L'UDAF, en lien avec la DDETS et le magistrat, a accepté temporairement de suivre une trentaine de mesures supplémentaires jusqu'au printemps 2022, le temps que soient agréées, deux nouvelles mandataires privées sur le ressort.





PROPORTION DES BENEFICIAIRES DE l'AAH
POUR LA TRANCHE D'AGE 18-64 ANS



73% des majeurs suivis par l'UDAF ont des revenus égaux ou inférieurs au SMIC

Service conseil patrimonial et juridique

Activité « mineur »

Equipe et Territoire

2 conseillères juridiques

2 conseillères patrimoniales

1 assistante

Renforcement de juin 2021 à mars 2022 d'une conseillère juridique

1 Responsable SCPJ

Secteur : le département. Tribunaux d'ANGERS et SAUMUR.

Temps forts 2021

Participation le 17 septembre des conseillères juridiques au 3ème colloque de l'AJADDE « Le Code de la Justice Pénale des Mineurs : Un marqueur de notre temps ? » Animatrice : L. JUGUET. L'occasion d'échanger avec avocats, magistrats sur la nouvelle législation.

27 septembre 2021 rencontre du SCPJ avec le Conseil Départemental sur le délaissement parental. Le SCPJ se voit régulièrement confié la mission de représenter des mineurs dans des procédures de délaissement initiées par le CD. Chaque service a pu faire part de son savoir-faire. Un échange fructueux.

Prise en charge des Mineurs Non Accompagnés par les conseillères juridiques.

Nouvelle Mission, nouvelle législation et nouvelle pratique professionnelle.

Nombreux contacts avec de nouveaux intervenants : Secours Catholique, avocat spécialisé, Préfecture.

Accompagnements dans diverses démarches dont celles auprès de l'OFPRA à Paris.

Une expérience riche en émotions avec un fort investissement.



Service conseil patrimonial et juridique

Fonction ressources auprès des antennes

Equipe et Territoire

2 conseillères juridiques

2 conseillères patrimoniales

1 assistante

Renforcement de juin 2021 à mars 2022 d'une conseillère juridique

1 Responsable SCPJ

Secteur: le département. Tribunaux d'ANGERS et SAUMUR.

Actions Ressources:

- Malgré les contraintes sanitaires, poursuite des permanences juridiques et patrimoniales auprès des antennes à distance (en Visio, par téléphone, par mail) ou en présentiel.
- Formation succession : 2 sessions en 2021, juin et octobre. Une dizaine de salariés de formée à chaque session.
- Rencontres partenariales service patrimoine. Présentations du travail des conseillères avec des acteurs en gestion de patrimoine : Sté d'Assurances Mutuelles le Conservateur, Pôle Handicap, cabinet de gestion de patrimoine, spécialisé dans le handicap. Société Costes, spécialiste en Viager. L'occasion d'élargir nos collaborations au profit des Majeurs Protégés pour de nouvelles offres de placements, très encadrées par la loi.
- Rencontres annuelles avec les banques de proximité du département.

Projet 2022

Sur le modèle de la Foire aux Questions (FAQ) RH, travail sur la mise en place d'une FAQ SCPJ (finalisation mars 2022).



Établissements Nord Loire

L'antenne Etablissements Nord Loire intervient auprès de majeurs protégés hébergés en établissements sur tout le nord du département.

Elle est missionnée pour gérer les mandats de protection de 588 majeurs et composée de cinq assistantes, un chargé d'accueil, une gestionnaire de biens immobiliers, sept mandataires judiciaires à la protection des majeurs et une responsable d'antenne.

Le contexte sanitaire a rendu les visites en structures difficiles à organiser mais les liens avec les partenaires se sont maintenus autant que possible : par exemple, un MJPM a participé à 5 synthèses en moyenne dans l'année 2021 pour évoquer le projet de vie des personnes protégées et les difficultés liées aux prises en charge. Aussi, la GBI a effectué une centaine de rendez-vous pour envisager le devenir des biens, résoudre des difficultés techniques ou de voisinage et mettre en place des contrats d'entretien, cela grâce à un réseau de 150 partenaires.

Par ailleurs, cette antenne a déménagé de bureaux en septembre. Cet évènement important dans la vie de l'équipe a engendré un travail de préparation et de logistique sans conséquence dans le quotidien des majeurs protégés.

L'année 2022 sera marquée par de nouvelles façons de s'organiser avec, notamment, la mise en place du télétravail régulier de certains professionnels volontaires.





PÔLE PROTECTION JURIDIQUE Établissements Sud Loire

L'antenne Etablissements Sud Loire intervient auprès de majeurs protégés hébergés en établissements sur tout le sud du département.

L'antenne Etablissements Sud Loire : c'est 8 mandataires dynamiques, 5 assistantes dévouées, une chargée d'accueil motivée et une responsable d'antenne à l'écoute! Son secteur d'intervention : tout le sud Loire du département sur lequel elle suit 613 mesures.

L'année 2021 a été marquée par le déménagement ; l'équipe s'est mobilisée pour planifier et réfléchir à la répartition des bureaux et la mise en place de nouveaux binômes. A noter par ailleurs le départ à la retraite d'une mandataire et l'arrivée d'une apprentie assistante.

Protocoles gouvernementaux successifs et règles internes des établissements ont nécessité une adaptation constante de nos pratiques professionnelles. Une vigilance toute particulière a été apportée au maintien des liens avec les établissements : courriers d'information, intensification des échanges mails et des appels pour compenser la baisse des visites, et maintien des synthèses pour les situations les plus préoccupantes. A noter aussi le renforcement du partenariat avec le conseil départemental (rencontre d'octobre 2021).

Perspectives 2022 : retrouver une fluidité dans les échanges avec les majeurs protégés suivis et élargir notre partenariat.



Antenne Cholet

725 mesures exercées

25 salariées => 14 mandataires, 9 postes administratifs (chargées d'accueil et assistantes), 1 référente du logiciel Evolution (intervenant sur tous les services), 1 responsable.

Secteur = territoire de compétence du tribunal de Proximité de Cholet

45 nouveaux usagers accueillis au service

Année 2021

Après une migration de 6 mois dans des locaux provisoires, ce début d'année a été marqué par le retour de l'équipe dans des locaux rénovés.

La création de 3 bureaux d'accueil sécurisés, a permis d'améliorer les conditions d'accueil des usagers. La mise à disposition d'une salle de pause pour les professionnelles et la réhabilitation de l'ensemble des locaux ont contribué à améliorer les conditions de travail des salariées.

L'équipe d'assistantes et chargées d'accueil a participé à une formation sur « Une sensibilisation au handicap psychique ». Une formation qui a recueilli l'entière satisfaction des participantes.

En Juin, l'équipe a revu l'organisation de tous les binômes « Mandataires/Assistantes ».

Maintien du travail avec les partenaires

Maia, Services de soins, Conseil local de santé mentale, Services d'aide à domicile...

Perspective 2022

Formation d'une partie de l'équipe mandataires à « L'autodétermination et Pouvoir d'agir des usagers ».



Antenne Saumur

L'antenne est implantée sur Saumur et intervient sur un secteur essentiellement rural qui s'étire du nord Est du département, en redescendant sur Saumur et ses bords de Loire, puis en direction de Cholet dans le secteur de Vihiers.

13 mandataires assurent l'exercice des 600 mesures de protections qui nous sont confiées.

En 2021, suite à la cessation d'activité d'une mandataire privée, des moyens complémentaires nous ont été octroyés dans l'attente de 2 nouveaux agréments de MJPM privés en 2022. Nous avons ainsi ouvert 75 mesures, soit environ 38 mesures de plus comparé aux années précédentes.

L'année 2021 a donc été très soutenue et a nécessité de se réorganiser en terme de locaux afin d'accueillir 2 professionnelles de plus en charge de ces ouvertures.

Malgré le contexte sanitaire, nous avons poursuivi en visio les réunions auxquelles nous participions avec la MAIA : Jury dans les réunions d'entrée en gestion de cas environ 2 fois par mois, participation aux réunions mensuelles de situations complexes.

Nous avons également assuré une réunion avec le Foyer Alpha de Baugé afin de faire le point sur nos pratiques et acter des positionnements communs afin de fluidifier les relations partenariales.

A l'occasion du départ à la retraite de la juge des Tutelles et l'arrivée de sa remplaçante, nous avons eu l'occasion d'échanger sur nos pratiques et nos besoins respectifs afin de s'harmoniser dans cette nouvelle relation professionnelle.

Nous avons travaillé en équipe avec les mandataires sur la question du logement et des difficultés qui en découlent : logement insalubres, squat, difficultés pour faire réaliser des travaux. Un huissier de Saumur, Maitre VILLARME est venu gracieusement une matinée échanger avec nous sur les procédures existantes, nous rappeler les textes et le coût des diverses procédures.

Ce temps d'échange très riche nous a permis de prendre des conseils afin de mieux accompagner nos usagers dans leurs droits.

Pour 2022, des départs en retraite vont permettre d'augmenter les temps de travail d'autres salariés et ainsi réduire les temps partiels de l'équipe, un travail sur les charges et les secteurs va en découler.



Antenne Sud

L'antenne située à la Roseraie, suit en moyenne 660 mesures de protection de type sauvegarde de justice, curatelle et tutelle. L'équipe est composée de 22 salariées qui interviennent sur ANGERS, à l'ouest jusqu'à St Rémy la Varenne, à l'est jusqu'à Ingrandes sur Loire et au sud jusqu'à Martigné-Briand.

Nous avons accueilli une stagiaire en 3ème année de CESF et ce jusque mi 2022.

L'antenne ANGERS SUD réalise des enquêtes sociales, soit 10 en 2021, enquêtes demandées par les juges des tutelles d'Angers pour une aide à la décision dans le cadre de l'instruction de mesures de protection. Rencontrées, les juges d'ANGERS ont su féliciter les professionnels pour la qualité de nos écrits.

Malgré le contexte sanitaire, nous avons poursuivi nos échanges avec nos partenaires sous forme de réunion et de synthèses en visio la majorité du temps. Notre présence régulière aux commissions d'entrée en gestion de cas MAIA et aux CIAP nous permet d'entretenir avec les professionnels de ces dispositifs des liens privilégiés.

2022 s'annonce, espérons-le, comme un retour à un fonctionnement plus ouvert encore vers l'extérieur et à la normalisation de nos relations avec les usagers et les partenaires.



PÔLE PROTECTION JURIDIQUE Antenne Quest

L'antenne est implantée sur le quartier de Belle-Beille et prend en charge des usagers domiciliés essentiellement sur le nord OUEST de l'agglomération d'Angers et le Segréen.

13 mandataires judiciaires soutenus par 5 assistantes et 2 chargés d'accueil permettent d'accompagner 600 personnes. Malgré la crise de la COVID, l'activité de l'antenne s'est accélérée en 2021 avec une augmentation de 16 % des ouvertures de mesure au regard des 3 années précédentes.

Les efforts déployés pour développer le partenariat et nous faire connaître se poursuivent. Nous avons rencontré cette année les directions des associations « Aide accueil », Abri de la Providence et « Association Saint Pierre » qui hébergent de nombreux majeurs protégés. Nous avons participé à 3 comités d'entrée en « gestion de cas MAIA », occasion de rencontrer le personnel de la MAIA Anjou Bleu, la direction du SSIAD, les intervenants CLIC et l'Infirmière MDS de Segré.

L'équipe Angers OUEST a travaillé toute l'année à améliorer le processus des ouvertures de mesure. Nous avons revu la chronologie et la nature des actes à poser ainsi que l'articulation assistante/mandataire. 3 mandataires se sont spécialisés et ouvrent aujourd'hui les 2/3 des nouveaux dossiers. Les autres mandataires ont accepté de gérer 2 dossiers de plus afin de leur libérer du temps pour cette mission.



PÔLE PROTECTION JURIDIQUE Antenne Est

Le territoire d'intervention englobe la ville d'Angers ainsi que l'est du département comprenant notamment les communes de Châteauneuf-sur-Sarthe, Durtal et Beaufort-en-Vallée.

Au sein de l'antenne EST, ce sont 13 Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs, 5 assistantes et 2 chargées d'accueil qui travaillent au quotidien pour l'exercice de mesures de protection de 630 majeurs.

En 2021, malgré la crise sanitaire, l'équipe a pu être formée de manière collective sur une période de deux jours sur le thème : « Le temps, mode d'emploi ».

Le partenariat s'est maintenu durant l'année 2021, notamment par le biais de synthèses entre partenaires du secteur médico-social et de réunions avec la MAIA. Le déroulement de ces réunions a pu être possible notamment grâce à la poursuite du travail en distanciel.

En fin d'année 2021, un travail de réflexion collective a souhaité être amorcé par l'équipe sur les ouvertures de mesures. Au cours de l'année 2022, un groupe de travail se mettra en place dans le but de clarifier les procédures existantes et au regard des besoins et souhaits de l'équipe, d'améliorer notre fonctionnement actuel.





PÔLE PROTECTION JURIDIQUE Comptabilité tutélaire

Une année riche une nouvelle fois avec son lot d'adaptations de changements d'évolutions et travaux. Voici quelques exemples pour les illustrer :

Les adaptations : celles du logiciel Evolution dans la circulation des documents bancaires pour la mise à jour de la synthèse des comptes ainsi que la circulation des documents des organismes comme la CAF, la CPAM pour la mise à jour des recettes.

Les changements : les regroupements des traitements et envois des fichiers bancaires le matin, le passage de toutes les banques principales au protocole EBICS TS (sécurisation des transmissions), la révision des conventions bancaires vieillissantes.

Les évolutions : une organisation nouvelle dans l'identification des données «UDAF» afin de moins solliciter les mandataires et assistantes.

Les travaux : à travers le recensement des tâches et données sensibles dans le cadre du RGPD, la mobilisation du service lors de l'intervention des commissaires aux comptes.

Et en point d'orgue, un rapport d'activité de la Compta Tut sans quelques chiffres serait comme un concert sans son ... ça manquerait de saveur et d'intérêt! Voici donc quelques stats:

Les bons d'achats	2 240	en légère baisse
Les remises de chèques à l'encaissement	2 000	en légère baisse
Les chèques émis	2 350	en légère baisse
Les prélèvements	187 720	en forte hausse
Les envois de fonds	194 500	en légère baisse
Les factures indexées payées	109 200	en légère hausse
Les Ordres de règlements	1 400	en légère hausse



PÔLE RESSOURCES

Comptabilité générale

12/02/2021	4 694 906 €	Approbation et validation par la DDETS de non plan pluriannuel d'investissement période 2020-2024	
09/07/2021	218 734 €	Versement de la DDETS pour prise en charge des remboursements de la participation des usagers sur la T1 (période 09/2018 à 12/2019)	
19/07/2021	211 966 €	Remboursements des majeurs T1 par décision du Conseil d'Etat qui a annulé partiellement le décret n° 2018-767 du 31 août 2018 réformant la participation des majeurs	
26/08/2021	3 200 000 €	Souscription Emprunt Crédit Agricole sur 20 ans	
02/09/2021	1 429 000 € 712 960 €	Cession du siège avenue Patton à ALTER Public Plus-value de cession immobilière	
03/09/2021	3 244 861 €	Acquisition locaux situés au 17 rue Bouché-Thomas	
31/12/2021	12 624 645 €	Montant total des dépenses de fonctionnement de l'année dont 9 256 098 € de dépenses de personnel	

25 budgets suivis en lien avec les différentes activités

Nouveautés

- Plateforme du répit et d'accompagnement pour le Handicap
- Ressource Parcours Complexe (Case-Manager)
- Résidence Ecluse

PÔLE RESSOURCES Services généraux et FSL

FSL:

Malgré la crise sanitaire, le service a maintenu l'objectif de reverser au plus vite les aides attribuées par le conseil départemental aux occupants de logements en difficulté financière.

L'UDAF intervient uniquement pour le versement financier des aides, l'instruction de la demande d'aide et la décision est du ressort du CD 49.

Annuellement l'UDAF verse par virements bancaires jusqu'à 12000 aides.

Service courrier:

Presque tout l'affranchissement de nos courriers sortants a été externalisé permettant ainsi au service de se concentrer sur les documents entrants.

Ces derniers sont maintenant tous numérisés dans le logiciel de GED.

Après avoir identifié l'émetteur, l'objet, la date, les documents sont classés dans les dossiers de nos usagers et mis à disposition des mandataires et assistantes.

Services Généraux :

Outre les missions habituelles de ce service, une grande partie de l'année 2021 a été consacrée à la préparation du déménagement du siège de l'UDAF. En septembre et durant une semaine, nos mobiliers et matériels ont été transférés dans nos nouveaux locaux, et après une semaine de télétravail, nos 70 collaborateurs ont retrouvé leur bureau, leurs dossiers et un nouvel environnement de travail dans la quartier La Roseraie.



PÔLE RESSOURCES

Service informatique

AVRIL Nouvelle phase de télétravail « pour tous » en raison du 3ème confinement lié à la

crise sanitaire : mise en action avec sérénité, de part et d'autre, grâce à l'expérience acquise en 2020.

JUIN Mise en place de sessions de formation à distance sur l'outil MiCollab dispensées par Bouygues.

AOÛT-SEPT. Déménagement du siège de l'avenue Patton :

• Configuration du réseau informatique du futur siège rue Bouché Thomas ;

• Télétravail pour l'ensemble du personnel de Patton le temps de l'installation/paramétrage des nouveaux équipements réseau Bouygues au nouveau siège ;

• Déploiement des téléphones utilisateurs et retour du personnel sur site.

NOV.-DÉC. Mise en place de sessions de formation en présentiel sur l'outil MiCollab dispensées par le service

informatique à l'ensemble du personnel.

Déploiement de MiCollab.

Perspectives 2022

- Acquisition et déploiement de téléphones mobiles destinés aux mandataires.
- Période de test d'une douzaine de postes informatiques nomades adaptés aux télétravail, visites à domicile et en remplacement du poste informatique (Wyse) actuel.
- Etude de l'accueil physique et téléphonique de l'Udaf en vue du regroupement des antennes angevines au 13 rue Bouché Thomas, fin 2022.

PÔLE RESSOURCES Ressources humaines

85% des salariés recommandent l'UDAF 49 pour travailler (Résultat du **2ème baromètre QVT 2021**). L'intérêt du travail, l'autonomie, la qualité des relations entre collègues, l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle sont les raisons les plus citées.

Nous poursuivons notre démarche d'ouverture et de **formation des jeunes**. Nous avons participé à deux forums des écoles du travail social et au recrutement de 4 apprentis et 3 stagiaires en 2021. L'occasion pour nous de faire découvrir nos métiers, de transmettre nos connaissances et notre enthousiasme.

Sur le plan du recrutement, 53 personnes ont été embauchées en CDD et 11 CDI ont été signés.

65% des salariés ont suivi au moins une **formation** en 2021, traduisant notre volonté de permettre aux équipes de développer leurs compétences et d'offrir un service de qualité aux familles et aux usagers.

L'année 2021 a également été marquée par la négociation d'un accord majeur portant sur nos aménagements de temps de travail et la mise en place d'un **télétravail** volontaire, en dehors de toute crise sanitaire.





COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

86 083€ Budgets ASC (Activités socioculturelles) et fonctionnement du CSE.

193 Salariés ont bénéficié de chèques culture.

200 Salariés ont bénéficié de chèques cad'hoc.

219 Salariés ont bénéficié de chèques vacances.

4 Salariés ont bénéficié de prêts voiture.

Séances plénières dont 3 exceptionnelles dues à la crise sanitaire et à l'adaptation des conditions de travail.

17 Avis ont été rendus par le CSE.



GLOSSAIRE

ALH Angers Loire Habitat

APL Aide Personnalisée au Logement

ARIFTS Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social

ASE Aide Sociale à l'Enfance

ASLL Accompagnement Social Lié au Logement

CAF Caisse des Allocations Familiales
CCAS Centre Communal d'Action Sociale

CESF Conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale
CLIC Centre Local d'Information et de Coordination
CIAP Comité d'Intégration des Acteurs et des Projets

CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

DDETS Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités

FAVEC Face Au Veuvage Ensemble Continuons

FSL Fonds de Solidarité Logement
GBI Gestionnaire de Biens Immobiliers
MAJ Mesure d'Accompagnement Judiciaire
MDA Maison Départementale de l'Autonomie
MDS Maison Départementale des Solidarités

MFR Maison Familiale Rurale

MJAGBF Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

MJPM Mandataire judiciaire à la Protection des Majeurs

MNA Mineur Non Accompagné

MIAI Méthode d'action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'autonomie

MSA Mutualité Sociale Agricole
OPH Office Public de l'Habitat
PCB Point Conseil Budget

SSIAD Service de Soins Infirmiers à Domicile
SIAO Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SSL Service Social Logement
TGI Tribunal de Grande Instance

UDAF Union Départementale des Associations Familiales

UNAF Union Nationale des Associations Familiales URAF Union Régionale des Associations Familiales

UNAFAM Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapés Psychiques







UDAF de Maine et Loire 17 rue Bouché Thomas CS 90326 49000 Angers CEDEX 1





